

## Conseil communal du 28 mai 2013 : le contenu et l'ambiance, tels que ressentis par Ecolo

L'ambiance d'abord : un peu meilleure que la séance précédente, mais toujours agaçante par ces échanges contre-productifs entre le Bourgmestre et le chef de file de Chastre 2020, Thierry Champagne. Entre le rappel par Thierry de péripéties datant de la campagne électorale et la phrase dix fois répétée par Claude Jossart : « Tu n'as rien fait pendant 12 ans ! », le public se lasse visiblement.

1. Le Conseil commence par la traditionnelle approbation du PV de la séance précédente et les inévitables remarques d'Ecolo : une phrase se retrouve au PV et n'a pas été prononcée lors du conseil, dans le point concernant la levée d'emphytéose sur le terrain du Chalet. A-t-elle été demandée ou non, cette levée ? A force de discussions et de contradictions, la phrase incriminée sera supprimée. Un juriste serait le bienvenu pour tirer la situation au clair. Ecolo s'abstient.
2. Les comptes 2012 du CPAS sont présentés par la Présidente du CPAS, Françoise Dastrevelle, en présence du receveur du CPAS. Quelle chance ils ont au CPAS : au Conseil communal, non seulement nous n'avons pas encore les comptes 2011 (sic!), mais le Receveur ne nous fait jamais l'honneur de venir les présenter ! Malheureusement, la crise a des conséquences directes sur le CPAS dont le déficit se creuse, et qui n'a plus guère de réserves. La part communale semble être versée avec du retard par le Receveur communal (pourquoi, on se le demande?), ce qui entraîne une augmentation des intérêts débiteurs (1000 euros en six mois). Pourtant, la loi stipule que la dotation communale aux CPAS est payable par tranches mensuelles. Pourquoi n'est-ce pas le cas ici ? Impossible de le savoir sans consulter le Receveur, décidément au centre de toutes les interrogations ! Un autre « point noir » pour le CPAS : le déficit croissant dans le secteur des repas fournis et pas toujours payés. Une situation à analyser à l'avenir, notamment face aux exigences de l'AFSCA.

Les comptes 2012 du CPAS sont votés à l'unanimité.

3. Chastrois, vous paierez désormais 25 euros (dont une taxe communale de 5 euros) pour un permis de conduire électronique.
4. Les fabriques d'église présentent leurs comptes 2012 elles aussi, notamment Gentinnes, Cortil, Saint-Géry et Chastre. De gros travaux se profilent à Chastre (stabilité du clocher) et à Gentinnes (toiture et stabilité du clocher). La conseillère en énergie nouvellement installée fera des audits énergétiques des bâtiments du culte. Les églises de Blanmont, de Gentinnes et de Chastre appartiennent à la commune.
5. Le parc éolien pour lequel le ministre a réoctroyé un permis en avril dernier fait à nouveau l'objet de discussions quant à l'opportunité pour la commune d'introduire un recours au Conseil d'Etat pour tenter de casser ce permis. Ecolo s'exprime dans le même sens que la dernière fois et ne vote pas le recours ( <http://www.chastre.ecolo.be/2013/CC/20130528-recours-aspiravi.pdf> ) et regrette qu'il n'y ait jamais eu de débat réel au Conseil sur le sujet. Le Collège précise que son recours est bien différent du recours qui sera sans doute introduit par les riverains : le recours communal vise l'intérêt public et le recours des citoyens des intérêts privés. Comme d'habitude, la principale tête de turc est le ministre Henry que l'on accuse de tous les maux, tant la majorité que Chastre 2020. Ecolo propose de suivre la piste du dialogue, notamment avec Aspiravi, pour sortir de cette impasse juridique infernale.
6. Le débat autour du projet d'agrandissement du cimetière de Blanmont donne une fois de plus l'occasion à Claude Jossart et son ancien échevin de s'étriper (en paroles, s'entend!). Selon l'un, le montant évalué des travaux est insuffisant, tandis que l'autre prévoit que la somme de 150 000 euros suffira, puisqu'on évitera d'excaver le terrain et qu'on l'organisera en paliers. Les deux parties ne s'accordent que sur le parking, finalement. Simon Moutquin en profite pour suggérer au Collège de faire appel à un président de séance qui ne soit pas le

Bourgmestre, comme cela se fait dans de nombreuses communes déjà. Ce Président du Conseil gère les débats, donne et reprend la parole, apaise les tensions, pourquoi s'en priver à Chastre ? En même temps, le Bourgmestre peut se concentrer sur ses dossiers et répondre aux interpellations sans devoir gérer en même temps les votes, les débats etc. En attendant, Ecolo suit le groupe ICR et vote le point, que Chastre 2020 ne votera pas.

7. Ecolo a ajouté un point à l'ordre du jour : il concerne le service des Titres-service de l'ALE qui sont dans une situation financière délicate. Le Président de l'ALE encore en fonction, Michel Pierre, lit une courte déclaration, d'où il ressort qu'il faudra certainement activer la garantie de 40 000 euros votée en 2011 pour aider le secteur des titres-service : encore un mauvais coup pour les finances communales ! Ecolo Chastre aura certainement l'occasion de faire le point sur ce dossier.
8. Une série de questions au Collège termine la partie publique de la réunion.
  - ^ Une demande de Simon Moutquin au nom des habitants de Gentinnes pour que la place du village soit enfin rendue à tous, le Collège promet d'en (re)discuter, car c'est une demande déjà formulée souvent et qui n'a jamais reçu de réponse.
  - ^ B.Beelen s'informe (et s'insurge aussi) sur l'obligation d'utiliser du mazout blanc (plus cher), ainsi que de participer à des formations et d'obtenir un permis C pour les agriculteurs prestataires de services, les communes etc. Le Collège s'informera sur les modalités pour les communes.
  - ^ G.Verhoeven transmet une demande de lecteurs de la Bibliothèque pour venir remettre des livres en dehors des heures d'ouverture. Le Collège transmettra la demande.
  - ^ F.Gendarme annonce une conférence sur le don d'organes le 16 juin prochain.
  - ^ M.Cordy demande à quel titre du personnel communal a aidé à installer le matériel lors des Festivités du muguet à Blanmont. Claude Jossart répond qu'ils étaient tous en congé et bénévoles.
  - ^ Ecolo s'informe sur les arbres coupés dans les chicanes récemment installées au Try des Rudes. Apparemment, les arbres ne plaisaient pas à certains automobilistes ? Aucune suite n'est évoquée.
  - ^ J.M.Thiry informe suite à une question sur des incivilités (feux de papier, huile de friture répandue dans des bouches d'égout) qu'un article sur ce sujet paraîtra dans le prochain numéro du Bien vivre à Chastre. Ecolo en profite pour (re)demande une rencontre avec les agents sanctionnateur et constatateur. Ils viendront... mais quand ?
  - ^ Michel Pierre annonce que la fête de la musique se tiendra cette année le 29 juin, dans les locaux et la cour de la Tchatche, dès 18h30. Des groupes locaux se produiront. Le subside habituel octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas été demandé (délais dépassés).

Le huis clos prévoit la finalisation de la commission communale de l'extrascolaire qui gère les questions relatives aux garderies scolaires, aux mouvements de jeunesse etc. avec la désignation de suppléants. Le point concernant la CCATM et sa constitution a été reporté.

Andrée Debauche